



Handwerkskammer
des Saarlandes

**« Situation conjoncturelle de l'Artisanat dans la Grande Région
au printemps 2009 »**

**Rapport des Chambres des Métiers de
Sarre
Trèves
Luxembourg
Metz**

Sommaire

1. Aperçu de la situation du secteur artisanal dans la Grande Région.....	3
2. Évolution conjoncturelle de l'Artisanat au printemps 2009.....	4
2.1 L'évolution conjoncturelle par région.....	4
2.1.1 Rapport de la Chambre des Métiers de la Sarre.....	4
2.1.2 Rapport de la Chambre des Métiers du Luxembourg.....	5
2.1.3 Rapport de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle.....	6
2.1.4 Rapport de la Chambre des Métiers de Trèves.....	8
2.2 Évaluation globale.....	9
3. Perspectives d'avenir et potentiels de développement de l'Artisanat dans la Grande Région.....	10

1. Aperçu de la situation du secteur artisanal dans la Grande Région

L'artisanat est l'un des principaux secteurs économiques de la Grande Région.

Le secteur artisanal regroupe quelque 165 000 petites et moyennes entreprises qui constituent le cœur de l'économie de la Grande Région. Il emploie quelques 790 000 salariés ; 50 000 apprentis reçoivent une formation qualifiée dans les entreprises artisanales de la Grande Région.

Le nombre d'entreprises artisanales établies dans la Grande Région a progressé de 5,5 % depuis 2005. Les effectifs employés dans ce secteur ont également enregistré une évolution positive (5,1 %). Avec une augmentation de 7,3 % depuis 2005, le nombre d'apprentis en formation dans l'artisanat a connu une progression encore plus importante.

Secteur artisanal implanté dans la Grande Région

GRANDE REGION	2005	2008	Taux de progression
Entreprises artisanales GR	156.975	165.609	5,5%
Employés GR	753.431	791.906	5,1%
Apprentis GR	47.082	50.520	7,3%

Secteur artisanal implanté dans les districts relevant des Chambres des métiers de Sarre, Trèves, Luxembourg et Moselle

SARRE	2005	2008	Taux de progression
Entreprises artisanales	11.155	11.663	4,6%
Employés	73.000	73.000	0% ⁽¹⁾
Apprentis	7.026	7.232	2,9%
TREVES	2005	2008	Taux de progression
Entreprises artisanales	6.408	6.874	7,3%
Employés	42.100	42.440	0,8% ⁽¹⁾
Apprentis	4.350	4.439	2,0%
LUXEMBOURG	2005	2008	Taux de progression
Entreprises artisanales	4.258	5.058	18,8%
Employés	55.255	64.970	17,6%
Apprentis	1.409	1.601	13,6%
MOSELLE	2005	2008	Taux de progression
Entreprises artisanales	12.245	14.982	22,35%
Employés	72.312	81.350	12,5%
Apprentis	1.474	3.757	-- ⁽²⁾

⁽¹⁾ Estimation

⁽²⁾ 2007 : Modification de la base de calcul

Force est de constater que le nombre d'entreprises, les effectifs et le nombre d'apprentis ont connu une évolution positive dans tous les districts relevant des chambres des métiers.

Il est à souligner que les taux de progression des trois indicateurs sont particulièrement élevés au Luxembourg et en Moselle. La croissance du nombre d'entreprises artisanales et d'apprentis enregistrée à Trèves et en Sarre peut être qualifiée de dynamique. Les estimations portant sur le nombre d'employés dans ces deux districts ne révèlent toutefois qu'une très légère progression.

Les entreprises artisanales en général, et le secteur artisanal implanté dans la Grande Région et impacté par de nombreux courants culturels en particulier, se démarquent d'autres secteurs économiques de par la diversité de leurs activités et de par leur proximité des marchés locaux et régionaux. Ces caractéristiques seront certainement déterminantes pour l'évolution future de ce secteur, eu égard à l'intégration économique et politique qui se poursuit dans la Grande Région. Le développement progressif de marchés régionaux et transnationaux potentiels, issus de l'intégration économique, ne peuvent présenter que des avantages pour l'artisanat, à condition que les entreprises s'adaptent aux nouvelles tendances et tirent profit de leurs atouts, notamment au niveau de l'innovation.

2. Évolution conjoncturelle de l'Artisanat au printemps 2009

2.1 L'évolution conjoncturelle par région

2.1.1 Rapport de la Chambre des Métiers de la Sarre

Alors que le sondage d'automne 2008 ne montrait aucun signe véritable de récession, le ciel conjoncturel s'est voilé dans le secteur artisanal au cours du trimestre 2009. 54 % des entreprises artisanales sondées ont annoncé pour les premiers mois de l'année 2009 une dégradation de la situation de leurs affaires par rapport au trimestre précédent (printemps 2008 : 41 %). 11 % des sondés considèrent que la situation de leurs affaires s'est améliorée (I/2008 : 12 %). La moitié des sondés se sont déclarés découragés par l'évolution de leurs chiffres d'affaires et de leurs carnets de commandes. Alors que 55 % des entreprises artisanales interrogées (I/2008 : 43 %) ont vu leur chiffre d'affaires reculer, 14 % (I/2008 : 16 %) ont rapporté une hausse de leurs ventes. Le recul de la demande a entraîné une diminution des carnets de commandes (I/2008 : 46 %) pour la moitié des sondés alors que 14 % seulement des entreprises interrogées ont enregistré une augmentation de leurs commandes (I/2008 : 18 %). Par rapport à l'exercice précédent, le niveau moyen des carnets de commandes (5,7 semaines) a connu une légère baisse, au même titre que le taux d'utilisation des capacités des entreprises (66 %). Les entreprises interrogées sont huit pour cent seulement à avoir enregistré un taux d'utilisation des capacités de plus de 90 % (I/2008 : 15 %). Un quart des entreprises artisanales a atteint un taux d'utilisation maximal de 50 %. Cette évolution a sans conteste eu des effets sur le marché de l'emploi. Un certain nombre d'entreprises ont revu leurs effectifs à la baisse. 23 % (I/2008 : 21 %) des sondés ont réduit leur personnel. Près de trois quarts (72 %) des entrepreneurs artisanaux ont toutefois maintenu leurs effectifs en l'état.

La récession conjoncturelle se reflète nettement dans l'indice du climat des affaires de la Chambre des Métiers, lequel est l'expression de la situation des affaires à un moment donné ainsi que des attentes des entreprises. L'indice a aujourd'hui chuté de 13 points par rapport à sa valeur maximale atteinte au printemps 2007 ; il reste toutefois de sept points supérieur à son niveau le plus bas enregistré au printemps 2003.

Les attentes des entrepreneurs sont modérées. 31 % des sondés, soit 10 % de plus qu'au printemps de l'exercice précédent, redoutent une dégradation de la situation des affaires alors qu'un quart d'entre eux (I/2008 : 31 %) table sur une amélioration. La réserve est de mise quant à l'estimation de l'évolution future du chiffre d'affaires et du carnet de commandes. 25 % (I/2008 : 31 %) des sondés tablent sur un accroissement des ventes tandis que 31 % d'entre eux (I/2008 : 23 %) s'attendent à une évolution inverse. Conformément à l'analyse prévisionnelle de l'évolution du chiffre d'affaires, 69 % des entreprises interrogées estiment que les rentrées de commandes se maintiendront au niveau actuel ou augmenteront ; parmi eux, 25 % espèrent afficher des carnets de commandes plus fournis. Toutefois, la part des entreprises sondées qui craignent un recul des chiffres de leurs commandes est montée à 31 % (I/2008 : 25 %). L'emploi risque de connaître une légère baisse. 16 % des entreprises ayant pris part au sondage (I/2008 : 12 %) envisagent de réduire leurs effectifs ; 7 % (I/2008 : 11 %) souhaitent embaucher de nouveaux collaborateurs. La majeure partie des entreprises interrogées (78 %) ne prévoit aucun changement.

Les effets du marasme conjoncturel se sont plus ou moins fait sentir dans tous les secteurs d'activité de l'Artisanat. Un domaine a pu toutefois bénéficier d'une évolution un peu plus favorable que les autres, celui de l'artisanat automobile. L'introduction de la « prime à la casse », destinée à encourager l'achat de véhicules neufs, s'avère en être le principal moteur. Les fournisseurs artisanaux de l'industrie ont été durement touchés ; la baisse des exportations et le recul corollaire de la demande en biens d'investissements ont entraîné une dégradation considérable de la situation. Une croissance négative a également été enregistrée dans les entreprises relevant du secteur du gros œuvre qui déplorent une baisse sévère des ventes. Le secteur du second œuvre a lui aussi connu un affaiblissement de la situation des commandes ; il affiche toutefois un taux d'utilisation des capacités supérieur à la moyenne enregistrée par l'ensemble des entreprises artisanales. Le paquet conjoncturel pourrait contribuer à une relance de la conjoncture. C'est ainsi que les artisans allemands du gros œuvre comptent sur une mise en œuvre rapide des investissements publics accordés dans le cadre des paquets conjoncturels. Le secteur alimentaire a dû lui aussi faire face à un ralentissement de ses activités, au même titre que le secteur des services aux personnes.

2.1.2 Rapport de la Chambre des Métiers du Luxembourg

Les effets de la crise se sont également fait sentir dans l'Artisanat luxembourgeois à partir du dernier semestre 2008. La situation conjoncturelle s'est alors dégradée de manière continue. Les premiers signes du ralentissement économique se sont manifestés dans le secteur de la mécanique, notamment ici dans les entreprises du secteur automobile. Le secteur du bâtiment ainsi que les entreprises relevant de la branche « Mode, Santé, Hygiène » ont également enregistré un recul de leurs activités, sous une forme toutefois plus modérée que les artisans mécaniciens. Seul l'artisanat alimentaire a bénéficié d'une demande en hausse au cours du dernier trimestre 2008.

Les effets de la crise mondiale se sont étendus à tous les secteurs artisanaux au premier trimestre 2009 : parallèlement à une stagnation de la situation des commandes dans le secteur de l'artisanat alimentaire et à un maintien des effectifs, les indicateurs se sont dégradés dans le secteur de la mécanique et du bâtiment ainsi que dans le domaine d'activité « Mode, Santé, Hygiène ». Ces secteurs ont enregistré une baisse à la fois de leurs activités, de leurs carnets de commandes et de leurs effectifs.

Selon les prévisions, la situation continuera de se dégrader au cours du deuxième trimestre 2009 pour les entreprises relevant du secteur de la mécanique, du bâtiment et de la branche « Mode, Santé, Hygiène ». Les entreprises interrogées tablent sur un

nouveau recul de leur activité et de leurs effectifs. Les pertes attendues sont toutefois moins importantes que celles enregistrées au cours du premier trimestre 2009.

L'Artisanat du bâtiment offre un exemple particulièrement éloquent des difficultés économiques actuelles : alors que les carnets de commandes étaient encore remplis pour une période moyenne de 4,9 mois au premier trimestre 2008, ils se sont dégarnis au premier trimestre 2009 avec une période portée à 4,2 mois seulement.

Le volume de construction autorisé dans le secteur résidentiel a été réduit de 23 % en 2008, tandis que le secteur non résidentiel connaissait encore une progression de 42 % au cours de la même année. Toutefois, la tendance dans le secteur non résidentiel est difficilement prévisible en raison de la taille relativement réduite du marché luxembourgeois et de la volatilité résultante du marché. La crise économique risque par ailleurs d'entraîner le report voire même l'annulation de projets déjà annoncés.

Le gouvernement a adopté, au début du mois de mars 2009, un paquet conjoncturel visant à modérer les effets négatifs de la crise sur l'économie locale. Dans le cadre de cette initiative, les mesures suivantes doivent profiter particulièrement aux entreprises artisanales :

- Allègements fiscaux visant à renforcer le pouvoir d'achat
- Priorité aux projets d'infrastructure publics en vue de compenser, tout au moins en partie, le recul de la demande privée
- Introduction d'une prime à la casse pour les véhicules particuliers; élargissement de la prime pour les véhicules à faible émission
- Augmentation des subventions dans le domaine de l'assainissement des bâtiments anciens et des énergies renouvelables

Le succès de ce paquet conjoncturel dépendra notamment de la rapidité et de l'étendue avec lesquelles les projets publics seront mis en adjudication ainsi que de la réaction des clients particuliers à l'égard des primes et des subventions.

À l'heure actuelle, l'Artisanat luxembourgeois ne peut par conséquent tirer aucune conclusion valable quant au succès ou à l'échec de ce paquet conjoncturel.

2.1.3 Rapport de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle

Nos clients, entreprises artisanales et porteurs de projet de création et de reprise d'entreprise évoluent depuis plus de 6 mois dans le contexte de crise financière et économique.

De nombreux indicateurs habituellement observés en Moselle sont à la baisse :

- le recours à l'intérim est en forte chute : recul de 47.7 % au niveau local et 34.4 % au niveau national sur 1 an,
- l'emploi salarié est en repli de 11.9 % localement et 23.8 % au niveau national,
- le taux de chômage augmente et atteint 8.1 %,
- les demandes de chômage partiel augmentent pour le secteur de l'automobile, des métaux et de la métallurgie et situe ainsi la Lorraine au 4^{ième} rang national,
- la consommation des ménages baisse,
- les projets de construction fléchissent,

- la création d'entreprise ralentit et recule même de 43 % de janvier à mai 2009 par rapport à la même période en 2008 (hors nouvelles créations sous statut d'auto-entrepreneur),
- En intégrant les auto-entrepreneurs qui représentent 44 % des créations d'activités en 2009, l'évolution est de + 3 %.
- - les cessations d'entreprise diminuent également de 8 % (période de référence janvier-mai 2008 par rapport à la même période en 2008), ce qui est plutôt surprenant.
- - le crédit aux entreprises augmente quant à lui de 8 %.

Les diagnostics réalisés dans plus de 2000 entreprises artisanales depuis début janvier nous révèlent que 39 % d'entre elles annoncent des difficultés.

L'origine des difficultés est diverse :

- 61 % d'entre elles annoncent des difficultés de trésorerie
- 21 % ont du mal à payer leurs cotisations sociales
- 14 % éprouvent des difficultés pour réaliser leurs investissements
- Viennent ensuite le paiement des impôts et taxes pour 11 %, le crédit fournisseur pour 9 % et 7% concernent le paiement des salaires.

Nous avons interrogé les artisans sur leur niveau d'activité :

- l'évolution constatée de leur chiffre d'affaires, de leur carnet de commande, de leur trésorerie et de leurs investissements reste positive et encourageante.

La situation a été stable et en hausse en ce début d'année pour la majorité des entreprises, seules quelques 20 % d'entre elles annoncent des niveaux insuffisants et à la baisse.

Plus précisément :

- 73 % connaissent une situation stable ou en hausse concernant le chiffre d'affaires,
- 73 % connaissent une situation stable ou en hausse concernant le carnet de commande,
- 74 % connaissent une situation stable ou en hausse concernant la trésorerie,
- 79 % connaissent une situation stable ou en hausse concernant l'investissement.

Prévisions pour les 6 prochains mois :

La pugnacité et l'optimisme qui définissent les entreprises artisanales se confirment car les responsables d'entreprise annoncent, à l'horizon du second semestre 2009, des prévisions de chiffre d'affaires et de carnet de commande à la hausse pour un 25% d'entre elles et stables pour 50%.

Concernant l'indicateur de la trésorerie et des investissements, respectivement 12 et 16 % des chefs d'entreprise annoncent une hausse, 65 et 58 % annoncent une stabilité.

Seuls 12 % des artisans interrogés annoncent les 4 indicateurs à la baisse

D'ailleurs un grand nombre d'entre eux poursuivent leur développement et disposent de projets pour les 6 prochains mois:

- des projets d'embauche pour 23 % (soit 600 emplois à créer), quand seuls 7 % envisagent un licenciement (soit 180 emplois menacés),
- 15 % ont des projets d'investissement pour un montant estimé de 43 874 000€.

Observation par secteur d'activité.

Malgré une crise bien prononcée dans les entreprises industrielles constatée par l'INSEE, avec une chute de la demande et donc de la production, une nette diminution des contrats intérimaires et de nombreuses demandes de chômage partiel, **les entreprises artisanales du secteur des métaux** ne sont que 26 % à déclarer des difficultés (39 % en moyenne pour les entreprises artisanales de Moselle).

Leurs indicateurs d'activité en matière de trésorerie (+15 %) et d'investissement (+ 6 %) sont nettement meilleurs que la moyenne des entreprises artisanales du département et leurs prévisions en matière de trésorerie, d'embauche et d'investissement sont largement au dessus des moyennes de prévisions.

Alors que les entreprises de service sont également en grande souffrance et qu'une dégradation est encore annoncée par l'INSEE, **les entreprises artisanales de service** ne déclarent également que 36 % d'entreprises en difficulté.

Leurs indicateurs d'activité sont également meilleurs (de 1 à 4 %) que la moyenne des entreprises artisanales du département et leurs prévisions en matière de trésorerie et d'investissement sont au-delà (2 et 3 %) des prévisions de l'ensemble des entreprises artisanales.

Les entreprises du secteur du bâtiment qui représentent + de 40 % du nombre des entreprises artisanales en Moselle se déclarent en difficulté pour 39 % d'entre elles.

Cependant leurs indicateurs d'activité et leurs prévisions pour les 6 prochains mois sont au-delà de 2 à 3 % à ceux des moyennes du département.

Enfin 43 % **des entreprises du secteur de l'alimentation** se déclarent en difficulté, et disposent globalement depuis le début de l'année 2009 d'indicateurs dont les performances sont de 2 à 3 % en deçà des moyennes départementales. Malgré cela, les chefs d'entreprise restent optimistes dans leurs prévisions d'activité pour les 6 prochains mois et annoncent des performances situées à 2 % au-delà des moyennes calculées grâce à notre échantillon.

Elles ont également de bonnes prévisions d'embauches et d'investissements.

2.1.4 Rapport de la Chambre des Métiers de Trèves

Les résultats de l'enquête conjoncturelle menée au printemps par la Chambre des Métiers de Trèves ont permis de démontrer que l'Artisanat local ressentait désormais également les effets de la crise économique et financière mondiale. Le sondage réalisé auprès d'environ 1000 entreprises artisanales actives dans le district relevant de la Chambre des Métiers révèle notamment une dégradation de la situation actuelle des affaires et annonce des prévisions peu optimistes. Selon les résultats de l'enquête actuelle, 63,1 % seulement de l'ensemble des entreprises interrogées estiment la situation de leurs affaires bonne ou satisfaisante contre 70,9 % en 2008. Concernant la situation future des affaires, les résultats du sondage sont passés de 76,8 % en 2008 à actuellement 65,2 %. Il est à noter cependant que les entreprises annonçant des estimations positives continuent d'être majoritaires.

Force est également de constater toutefois que tous les secteurs ne sont pas concernés au même titre par les difficultés économiques. Les mesures engagées dans le cadre des

paquets conjoncturels I et II, parmi lesquelles notamment l'introduction de la prime environnementale, ont contribué à détendre quelque peu l'atmosphère au sein de l'artisanat automobile. Alors que 49 % seulement des entreprises du secteur automobile se déclaraient très satisfaites ou satisfaites de la situation des affaires en 2008, le sondage actuel révèle une augmentation de cette part portée à 52,2 %.

Le marasme conjoncturel se reflète particulièrement dans l'évolution des chiffres d'affaires. 55,9 % des entreprises interrogées ont indiqué avoir enregistré une évolution ralentie de leur chiffre d'affaires par rapport au trimestre précédent. 39,2 % des sondés s'attendent d'ailleurs à l'avenir à une baisse de leurs ventes. Le secteur alimentaire est l'un des premiers secteurs concernés par ce ralentissement : 73,3 % des entreprises sondées actives dans cette branche ont enregistré des pertes par rapport au trimestre précédent. Cette situation est imputable en premier lieu à un renforcement du sentiment d'insécurité des consommateurs et à une modification de leur comportement d'achat au profit des magasins discount.

Des changements conjoncturels sont également à noter au niveau du taux d'utilisation des capacités. 52,8 % des entreprises interrogées ont indiqué que le taux d'utilisation de leurs capacités était inférieur à 70 % (2008 : 42,7 %). Le secteur du gros œuvre a affiché une baisse particulièrement importante du niveau des carnets de commandes par rapport à la moyenne enregistrée au premier trimestre de l'exercice précédent. S'élevant à 5,8 semaines, ce niveau a ainsi diminué de moitié par rapport à la même période de 2008 (11,7 semaines).

Par ailleurs, près de 27 % de l'ensemble des sondés s'attendent à ce que la période de préparation des marchés se décroisse lors du prochain exercice.

L'évolution du prix d'achat des matières premières, qui constituait un facteur déterminant dans les analyses conjoncturelles des années précédentes, n'a joué qu'un rôle secondaire au cours du premier trimestre 2009. 65,1 % des entreprises interrogées ont indiqué que les prix d'achat avaient été maintenus à un niveau stable, voire même avaient baissé par rapport au trimestre précédent. En revanche, les prix de vente ont dû subir une pression concurrentielle plus importante, notamment dans les entreprises artisanales affectées par la crise. 21,8 % des entreprises interrogées ont ainsi indiqué avoir ajusté leurs prix à la baisse au cours du premier trimestre.

2.2 Évaluation globale

Comme le révèlent les enquêtes conjoncturelles, l'Artisanat a ressenti les effets de la crise économique et financière mondiale dans de nombreuses parties de la Grande Région. Au cours du premier trimestre 2009, le climat économique s'est assombri pour bon nombre d'entreprises artisanales, notamment dans les régions allemandes ainsi qu'au Luxembourg. Leurs activités ont été marquées par une baisse des commandes et des chiffres d'affaires. Cette situation n'a pas été sans conséquence pour l'emploi artisanal. Les entreprises ont été de plus en plus nombreuses à réduire leur personnel. Force est néanmoins de constater avec satisfaction qu'elles ont, pour la majorité, conservé leurs effectifs en l'état. La propension des entreprises artisanales à investir a sensiblement diminué. La récession économique mondiale a particulièrement affecté les fournisseurs artisanaux qui ont eu à subir les conséquences du ralentissement de la demande dans le secteur industriel.

Le rapport de la Chambre des Métiers de Metz révèle en revanche que les entreprises artisanales établies en Lorraine bénéficient d'un climat plus clément. Bien qu'elles aient ressenti elles aussi les effets de la crise économique et aient évoqué une situation problématique, ces entreprises ont connu une évolution plus favorable de leurs chiffres d'affaires et de leurs carnets de commandes que dans le reste de la Grande Région.

Si l'économie a connu un ralentissement important, on ne peut parler de recul conjoncturel du secteur artisanal. Malgré un climat conjoncturel assombri, le secteur artisanal a bénéficié d'une évolution relativement plus favorable que l'industrie, et est apparu ainsi comme un facteur de stabilité important pour l'ensemble de l'économie.

Alors que les entreprises lorraines envisagent l'avenir avec une certaine sérénité, leurs homologues établies dans le reste de la Grande Région se montrent plus prudentes. Malgré une légère reprise saisonnière au cours des mois d'été, les chiffres d'affaires et les carnets de commandes ne connaîtront pas une croissance signifiante, notamment dans les composantes régionales allemandes. Aucun changement de tendance n'est attendu au niveau de l'évolution de l'emploi. Les entreprises adoptent un comportement de prudence dans leur politique du personnel. Les entrepreneurs semblent être toutefois nombreux à vouloir maintenir leurs effectifs en l'état au cours des mois à venir. Les résultats de l'enquête menée par la Chambre des Métiers de Metz révèlent que les entreprises artisanales de Lorraine tablent sur une reprise de l'emploi. Le secteur de l'artisanat lorrain envisage de même avec plus d'optimisme l'évolution future des chiffres d'affaires et des carnets de commandes.

À l'heure actuelle, certaines voix évoquent une atténuation du ralentissement économique et expriment l'espoir d'une stabilisation de la conjoncture. Toutefois, le PIB connaîtra selon toute probabilité une légère régression cette année qui affectera également la Grande Région. Les prévisions économiques pour l'année 2009 annoncent un recul du chiffre d'affaires ainsi qu'une légère baisse de l'emploi dans le secteur artisanal, sous réserve d'une efficacité avérée des programmes conjoncturels et d'une stabilisation de l'économie globale.

3. Perspectives d'avenir et potentiels de développement de l'Artisanat dans la Grande Région

Des **programmes conjoncturels** destinés à soutenir l'économie sont mis en place dans toutes les composantes de la Grande Région, une démarche que les chambre des métiers jugent nécessaire. Une relance de la demande pourra en effet aider les petites et moyennes entreprises à venir à bout de la crise et à protéger les emplois et les places d'apprentissage.

L'Artisanat est efficacement préparé pour surmonter la crise et faire face aux enjeux de l'avenir. Le secteur artisanal ainsi que les PME doivent bénéficier de conditions qui leur permettent de déployer leurs activités et de créer à l'avenir de nouveaux emplois et places d'apprentissage.

Les chambres des métiers évoquent depuis longtemps la nécessité d'engager des mesures politiques visant à **supprimer les obstacles administratifs nationaux et transfrontaliers**. Diverses études mettent en avant la charge administrative importante que représentent pour les PME les différents services auxiliaires à l'adresse des institutions publiques. Les contraintes imposées sont particulièrement démesurées pour les petites entreprises. S'ajoutent encore d'autres obligations contraignantes pour les entreprises de la Grande Région exerçant des activités au-delà des frontières. La libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux réglemantée par le Traité européen est compromise dans la pratique par la multiplication de contraintes bureaucratiques et d'entraves au trafic économique transfrontalier. Les chambres des métiers du Sar-Lor-Lux revendiquent la suppression rapide des obstacles administratifs. Il est temps de se frayer un chemin dans la jungle démocratique.

Les chambres des métiers se félicitent que les programmes conjoncturels mettent l'accent sur la **politique énergétique et environnementale**. Le secteur artisanal occupe une position clé dans la mise en œuvre de ces mesures. Les entreprises artisanales sont les

interlocuteurs privilégiés vers lesquels les consommateurs, au même titre que les entreprises et l'Etat, se tournent lorsqu'il s'agit de traiter des thèmes se rapportant aux économies d'énergie, à l'emploi de matériaux de construction écologiques ou à l'attitude à adopter en présence de vieux matériaux polluants. Les chambres des métiers voient ici un marché d'avenir à fort potentiel pour l'Artisanat. Le secteur artisanal est conscient de l'importance du rôle qu'il remplit dans la promotion de l'efficacité énergétique et de la production écologique.

Le secteur artisanal souhaite également s'engager dans le domaine de l'**innovation et du transfert technologique** avec l'objectif d'exploiter, en coopération avec les établissements d'enseignement supérieur, la totalité du potentiel d'innovation dans les entreprises. Les chambres des métiers se donnent pour mission centrale de renforcer les échanges entre le secteur de l'artisanat et celui de la recherche, afin de mettre à profit le savoir-faire universitaire au sein des entreprises. Cela implique en contrepartie une intégration renforcée des compétences artisanales dans le milieu universitaire.

La **politique de formation scolaire et professionnelle** constitue un chantier majeur dans la Grande Région. Des efforts sont déployés depuis longue date pour harmoniser les formations et les diplômes. Même si les progrès réalisés sont minimes, il est indispensable de continuer d'unir nos efforts pour atteindre de nouveaux objectifs. Il est par conséquent primordial que les connaissances économiques fondamentales fassent partie intégrante des programmes d'enseignement général. Dans un espace frontalier tel que la Grande Région, il est également d'autant plus important de promouvoir les compétences linguistiques. La maîtrise parfaite du français et de l'allemand doit devenir une évidence. Enfin, les chambres des métiers s'engagent en faveur de la reconnaissance de l'équivalence des diplômes professionnels et universitaires au-delà des frontières. La directive européenne sur la reconnaissance des qualifications professionnelles va dans le bon sens : le niveau 3 qui confère le titre de maître-artisan est équivalent à un diplôme universitaire obtenu à l'issue d'un cycle court. La directive européenne contribue à une meilleure prise en considération de la qualité et de l'importance de la formation ainsi que des qualifications des maîtres et des formations continues relevant du secteur artisanal.

La **politique des transports** constitue un autre domaine d'action au sein de la Grande Région. Le principal mode de transport utilisé est et restera la route. Les infrastructures routières dans la Grande Région présentent actuellement un certain nombre de déficits qui risquent de s'accroître dans le futur et paralyseront le trafic si aucune action n'est engagée dans le domaine de la politique des transports. Les chambres des métiers préconisent des mesures en vue d'éliminer ces lacunes. L'aménagement de l'A31 en Lorraine, le contournement nord et le contournement ouest de Trèves, la jonction reliant l'A27 et l'A26, en Wallonie et au Luxembourg, ainsi que l'aménagement à l'ouest des liaisons routières entre le Luxembourg et la Wallonie figurent parmi les priorités avancées par les chambres.

Toutefois, le développement des infrastructures routières ne suffira pas à lui seul à résoudre le défi majeur de la Grande Région qu'est la gestion des flux de frontaliers. Avec près de 200 000 travailleurs frontaliers, la Grande Région représente le plus vaste marché de l'emploi transfrontalier au sein de l'Union européenne. Plus de 143 000 frontaliers se rendent tous les jours au Luxembourg, principal centre d'emploi des frontaliers. Plus de 93 % d'entre eux prennent leur voiture, ce qui conduit chaque jour à la formation d'embouteillages de plus en plus interminables aux heures d'affluence vers et depuis le Luxembourg. Ces difficultés entravent particulièrement les PME qui doivent faire preuve d'une grande mobilité dans la Grande Région. Les chambres des métiers appuient par conséquent les initiatives prises par le Comité Economique et Social de la Grande Région de développer les transports collectifs transfrontaliers.

Concernant la **planification régionale et la gestion des zones d'activité économiques**, les chambres des métiers se félicitent que les autorités compétentes des composantes régionales aient renforcé leur coopération afin de prendre en considération les besoins d'espace des entreprises. Il est dans ce contexte essentiel de répondre aux attentes particulières du secteur artisanal. Le prix et l'accessibilité des surfaces commerciales ne constituent pas les seuls facteurs déterminants ; les entreprises artisanales ont également des exigences particulières qu'il convient de prendre en compte, notamment en ce qui concerne la taille des terrains et le parcellement des zones.

Les Chambres des Métiers de Metz, Luxembourg, de la Sarre et de Trèves sont convaincues que, avec l'aide des mesures efficaces à court terme prévues dans les programmes conjoncturels ainsi que des outils d'amélioration à moyen et long terme des conditions structurelles, les petites et moyennes entreprises de la Grande Région sortiront renforcées de la crise.